

ETUDE DE FAISABILITE

EXTENSION /REHABILITATION

SALLE GEORGES CAVELIER (tennis de table)

Il s'agit d'évaluer les possibilités d'extension et de réhabilitation de la salle Georges Cavelier pour permettre au club de tennis de table de Ouistreham de disputer ses rencontres dans des conditions sportives répondant aux normes de la fédération française de tennis de table, F.F.T.T., puisqu'aujourd'hui, un certain nombre de critères de l'homologation fédérale ne sont pas respectés.

La surface de la salle ne peut accueillir officiellement qu'une seule rencontre en même temps, sa hauteur n'est pas réglementaire, son éclairage trop faible, critères pour lesquels une dérogation est accordée chaque année pour l'organisation des différents championnats.

A ce jour, les 237 m² de la salle ne peuvent permettre l'installation de plus de 2 tables en compétition alors que le club de l'Amicale Pongiste de Ouistreham évolue avec 4 équipes au niveau régional et une au niveau national.

Le souhait du club est de pouvoir installer au moins 8 tables et d'organiser 4 rencontres en simultanément soit un minimum de 576 m² de surface de jeu. Cette demande se rapproche du niveau D2 des standards de la FFTT, échelon qui prévoit 9 tables pour une surface minimum de plateau (surface de jeu et circulation) de 788m².

En outre, l'équipement, salle G. Cavelier/dojo J. P. Quedru n'a été conçu qu'avec 2 vestiaires communs, 1 garçons et 1 filles ce qui engendre quelques difficultés lors de l'utilisation de ces 2 salles par des publics hétérogènes (scolaires, membres associatifs...). La conception des salles n'a pas prévu non plus de séparation des flux entre l'accès du public de l'extérieur de celle des pratiquants qui vont et viennent des vestiaires, ce qui occasionne des problèmes d'hygiène, en particulier pour les disciplines dont la pratique s'effectue pieds nus dans le dojo (judo/karaté).

Ci-joint :

- Document « Construire ou réhabiliter une salle de tennis de table » édition 2012 F.F.T.T.
- Plan de situation & masse
- Plan « salle de spécialité » (sans échelle)

L'étude de faisabilité devra comprendre une esquisse organisationnelle et architecturale et une estimation sommaire du projet